

# Vivre chez soi

---

- > Employer une personne  
à domicile ..... 3
  - > Le CESU ..... 3
  - > L'aide à domicile ..... 4
  - > L'accueil de jour ..... 6
  - > L'hospitalisation  
à domicile ..... 7
  - > Les soins à domicile ..... 8
  - > Consultation mémoire ..... 9
  - > La restauration..... 9
  - > La sécurité..... 10
  - > Les petits travaux..... 10
- 



## > Employer une personne à domicile

### Le service prestataire

L'association est l'employeur de l'aide à domicile, il n'y a aucun contrat de travail qui lie le bénéficiaire du service à l'employé.

Les associations mettent un accent particulier sur la formation continue permettant aux aides à domicile d'approfondir et confronter les connaissances au regard de l'évolution des besoins des personnes aidées (pathologies les plus lourdes, diététique, psychologie...).

### Le service mandataire

L'association se charge, au nom de la personne, des différentes démarches administratives relatives à l'emploi d'un salarié (contrat de travail, relations avec l'URSSAF, la CPAM, établissement des fiches de salaires...).

Le bénéficiaire de ce service est l'employeur et garde ainsi la liberté de choix de son personnel et la faculté d'organiser les horaires et les interventions en fonction des besoins. Les personnes peuvent bénéficier d'une exonération de charges patronales à partir de 70 ans.

## > Le CESU Chèque Emploi Service Universel

Le CESU permet de rémunérer les personnes employées à domicile ou de payer les prestations des organismes de services à domicile.

### Il existe deux types de CESU :

> **le CESU bancaire :** permet de rémunérer et de déclarer un salarié à domicile. Il s'utilise comme un chèque bancaire. Il est diffusé par les établissements bancaires ayant signé une convention avec l'Etat.

Le chéquier comprend des chèques à remplir pour payer le salarié ainsi que les volets sociaux pour le déclarer.

> **le CESU préfinancé :** sert à payer un prestataire de services à la personne ou bien un salarié. Il est pré-identifié au nom du bénéficiaire, à valeur prédéfinie, diffusé par des organismes co-financeurs (Conseil Général, Caisses de retraite, mutuelles, assureurs...).

### L'utilisateur du CESU bénéficie :

- > d'une **simplification des formalités** de déclaration d'emploi d'un salarié,
- > de la **garantie d'être couvert** en cas d'accident du travail du salarié,
- > de la **réduction d'impôt** sur le revenu de 50 % des dépenses engagées dans la limite d'un plafond annuel,
- > de l'**établissement des bulletins de salaires** de ses salariés,
- > d'une **assistance téléphonique et informatique** pour les déclarations en ligne.



Pour tout renseignement

Tél. 0 820 00 23 78

[www.cesu.urssaf.fr](http://www.cesu.urssaf.fr)

### > L'aide à domicile



#### L'ASSAD Besançon-Pontarlier

(Accompagnement, Soins, Services à Domicile), association à but non lucratif, propose une palette de services pour accompagner et faciliter la vie à domicile de tous les publics, notamment sur Pontarlier et les communes environnantes.

Elle intervient toute l'année et apporte un soutien pour l'entretien de la maison et du linge,

les courses et la préparation des repas ; elle accompagne les personnes dans les gestes de la vie quotidienne : aide au lever ou au coucher, à l'habillement ou à la prise des repas et assure une présence et un soutien moral.

L'ASSAD développe également des actions d'animation, de prévention et d'aide aux aidants familiaux.

Tous les services et actions sont assurés par une équipe professionnelle aux **compétences variées et complémentaires** : aides à domicile, techniciennes de l'intervention sociale et familiale (anciennement travailleuses familiales), travailleurs sociaux, diététiciennes, infirmier, psychologue...



Afin de faciliter la mise en place des interventions et de les adapter aux besoins, l'**ASSAD** assure les visites à domicile, l'évaluation, le suivi personnalisé, la recherche de financements et le traitement des dossiers de prise en charge.

### ASSAD Besançon-Pontarlier

- 12, rue Arthur Bourdin, 25300 Pontarlier  
Tél. 03 81 41 96 96  
accueil@assad25.fr  
www.assadbesanconpontarlier.com
- Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

## AD SERVICE

(Aide et accompagnement à Domicile) intervient :

- > dans les **gestes essentiels** (aide à la toilette, à l'habillage, au changement des protections, à la prise des repas),
- > dans les **activités quotidiennes** (entretien du lieu de vie, du linge, préparation de repas équilibrés ou conformes au régime prescrit),
- > dans la **mobilité** (aide aux transports, réalisation des courses, accompagnement pendant les promenades),
- > dans les **démarches administratives**.

5

### AD Service

- 53, rue du Toulombief  
25300 Pontarlier  
Tél. 06 71 67 45 32  
06 21 17 55 66  
www.adservice25.com

SSIAD de Pontarlier



**ADHAP Services** (Aide à Domicile, Hygiène et Assistance aux Personnes) assure la prise en charge des personnes dépendantes et semi-dépendantes avec des prestations adaptées :

- > aide à la personne,
- > aide à la toilette, change, aide au coucher,
- > aide à la prise ou la préparation des repas,
- > travaux ménagers,

**ADHAP** assure des gardes de jour et de nuit.

### ADHAP Services

■ 12, rue de Besançon  
25300 Pontarlier  
Tél. 03 81 46 20 98

**France domicile** apporte des solutions sur mesure pour permettre de conserver le cadre de vie des personnes vulnérables mais aussi de soulager leurs proches dans leur rôle d'« aidant ». **France Domicile** conseille, évalue les situations, et fait dès lors appel à des professionnels pour répondre aux besoins.

Plus d'informations sur [www.francedomicile.fr](http://www.francedomicile.fr)



### > L'accueil de jour



L'association **ASSAD** Besançon-Pontarlier gère un accueil de jour d'une capacité de 8 places à Pontarlier.

Cette structure permet d'accueillir, à la journée, des personnes de plus de 60 ans en situation de dépendance ou souffrant de maladies évolutives comme la maladie d'Alzheimer. Elle a pour

objectif de rompre l'isolement en préservant et en développant le lien social et l'autonomie des personnes accueillies ; elle offre également un temps de répit aux aidants.

Dans un lieu convivial et adapté, chacun peut évoluer sereinement et prendre part aux diverses animations proposées en fonction de ses envies et de ses capacités : atelier cuisine, jeux de société, gym douce, musique et chant, sorties...

Une équipe pluridisciplinaire (aides-soignantes, aides médico-psychologiques, animatrice, psychologue, agent polyvalent...) encadrée par une infirmière assure l'accueil et anime ce service.

### ASSAD Besançon-Pontarlier

- Accueil de jour de l'ASSAD <sup>(1)</sup>  
3, rue du Parc - 25300 Pontarlier  
Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 9h30 à 17h
- Pour tout renseignement : Rachel Valladont  
Tél. 03 81 41 96 84 – rachel.valladont@assad25.fr

<sup>(1)</sup> L'accueil de jour s'adresse aux personnes dépendantes **de plus de 60 ans bénéficiaires de l'APA** (prise en charge financière possible). Les collations et le repas du midi sont compris dans la prestation et le transport domicile/accueil de jour peut être organisé.

## > L'hospitalisation à domicile

Grâce à la collaboration du **Centre Hospitalier de Pontarlier** et des **médecins généralistes locaux**, Pontarlier dispose d'une unité d'hospitalisation à domicile (HAD) de 30 lits, gérée par la Mutualité Française du Doubs. L'équipe en place se compose d'un médecin coordinateur, d'une directrice de soins, d'une infirmière coordinatrice, d'une psychologue, d'une assistante sociale, de cinq infirmières et de trois aides-soignantes, sous la responsabilité d'un directeur.

Sur prescription médicale, l'hospitalisation à domicile permet de bénéficier chez soi de soins nécessitant habituellement une hospitalisation classique.

Grâce à une équipe médicale pluridisciplinaire qui assure comme à l'hôpital une surveillance 24h/24, le patient peut recevoir chez lui les soins dont il a besoin.

### HAD Pontarlier

- 4, rue Arthur Bourdin  
25300 Pontarlier  
Tél. 03 81 39 83 40  
Fax 03 81 39 83 42
- Infirmière coordinatrice  
Cécile JACQUES

## > Les soins à domicile

> **Des infirmières libérales** exercent leur activité à Pontarlier et sont à votre service.

> Le personnel du **Centre de soins infirmiers** se déplace à domicile et assure également des permanences, sans rendez-vous, dans ses locaux :

### Centre de soins infirmiers

■ 3, rue du Parc – Tél. 03 81 46 70 21  
cds.pontarlier@wanadoo.fr

■ Du lundi au samedi matin inclus : de 11h30 à 12h30  
et de 18h à 18h30. Le week-end: sur rendez-vous

> Le **SSIAD** (Service de Soins Infirmiers A Domicile) dépend du Centre Hospitalier. Sa mission est d'assurer une **intervention globale** comprenant des soins infirmiers (assurés par des infirmières libérales), des soins d'hygiène (assurés par des aides soignantes) et des soins de pédicurie. Les frais engendrés sont remboursés par la Sécurité Sociale sur prescription médicale.

### SSIAD

■ 43, fg Saint Etienne – Tél. 03 81 39 19 17



8

> **L'équipe mobile de gérontologie** dépend du Centre Hospitalier. Des travailleurs médico-sociaux composent cette équipe: deux gériatres, un infirmier, une assistante sociale, un psychologue, un orthophoniste. L'équipe intervient à la demande du Centre Hospitalier ou de la Clinique Saint-Pierre pour organiser un **retour à domicile** ou sur **signalement d'une situation problématique**.

### Équipe mobile de gérontologie

■ 29, fg Saint Etienne – Tél. 03 81 38 65 89

## > Consultation mémoire

**Pour un diagnostic précoce...**

**et si besoin une prise en charge adaptée à votre situation.**

Vous avez des oublis plus fréquents? Vous cherchez vos mots? Vous vous perdez dans des lieux pourtant connus? Certaines tâches quotidiennes sont maintenant difficiles? Vous renoncez à des activités de peur de vous tromper? N'attendez pas pour faire le point... **Parlez-en à votre médecin traitant.**

La réalisation de **2 tests simples** lui permettra de vous orienter s'il y a lieu vers une **consultation mémoire**.

## > La restauration

**> le restaurant des Capucins** est ouvert **du lundi au samedi**, à partir de 12 heures, pour les personnes âgées qui souhaitent faire de leur déjeuner un **moment convivial** avec d'autres personnes.



**Restaurant des Capucins**

■ 2, rue Victor Hugo  
Tél. 03 81 39 40 04

**> Les repas à domicile.**

Vous êtes dans l'incapacité de préparer vos repas, vous rentrez à votre domicile à la suite d'une hospitalisation, le **C.C.A.S.** peut vous livrer vos repas. La livraison des repas s'effectue **du lundi au samedi** (même pour les jours fériés et le dimanche, le repas étant alors livré la veille) entre 9 h et 11 h 30. Les repas sont livrés en liaison froide par deux agents du C.C.A.S. Vous souhaitez bénéficier de ce service un jour, deux jours, trois jours ou plus? **C'est vous qui décidez.** Ces repas sont préparés par la société **Avenance**. Vous avez la possibilité de demander des repas **sans sel** ou repas **diabétique** ou **viande hachée** (sur justificatif médical). Une prise en charge partielle du prix du repas peut être accordée en fonction des ressources mensuelles et sur présentation de justificatifs.

9



**C.C.A.S.**

■ 6, rue des Capucins  
Tél. 03 81 46 51 36

## > La sécurité

### La télésurveillance, un dispositif simple et quelqu'un en permanence à votre écoute !

Vous souhaitez rester chez vous en toute sécurité, vous craignez un malaise, une chute, vous avez besoin d'être rassuré de jour comme de nuit. Pas besoin de décrocher le téléphone. Chez vous un transmetteur et une télécommande vous relie 24h/24 et 7 jours/7 à une centrale d'écoute. Une simple pression sur le pendentif mis autour de votre cou, déclenche l'intervention la plus rapide. En cas de défaillance, l'appareil est remplacé.

Les personnes qui veillent sur vous sont de vrais professionnels en qui vous pouvez avoir toute confiance. Le **C.C.A.S.** procède à l'installation du transmetteur à votre domicile et vous familiarise avec son utilisation.

### Renseignements et inscriptions au C.C.A.S.

#### C.C.A.S.

■ 6, rue des Capucins  
Tél. 03 81 46 51 36

## > Les petits travaux

L'association **ASSAD** Besançon-Pontarlier propose, sur Pontarlier et les communes environnantes, des prestations de bricolage et jardinage assurées par des agents formés et équipés des outils nécessaires. Ces prestations peuvent ouvrir droit à des avantages fiscaux.

> Le **service Bricolage** réalise les petits travaux de plomberie, d'électricité et d'agencement : changement de joints de robinet, remplacement de prises électriques, fixation d'appliques, installation d'étagères et de rideaux, aménagement de placards, montage de meubles en kit...

#### ASSAD Besançon-Pontarlier

■ 12, rue Arthur Bourdin  
Tél. 03 81 41 58 12  
Thierry Brenet  
thierry.brenet@assad25.fr  
■ Du lundi au vendredi :  
8h > 12h • 14h > 17h

> Le **service Jardinage** assure la tonte des pelouses, la taille des haies et des arbres, l'entretien des potagers, des bordures et des clôtures, la pose de dispositifs automatiques d'arrosage, de claustras...

## HAUT SERVICES

(association intermédiaire, loi 1901) propose les prestations suivantes : **ménage – jardinage – déménagement – repassage – bricolage – déneigement.**

### HAUT SERVICES

■ Contact : Sophie Griffon – e-mail : [eppi@wanadoo.fr](mailto:eppi@wanadoo.fr)  
12, rue Jean Mermoz – 03 81 46 71 59

## SERVICES A DOM 25

Services à domicile sur Pontarlier et sa région pour livraisons de courses, travaux ménagers, petit jardinage, gardiennage de résidence pendant les vacances...

### SERVICE A DOM 25

■ Sébastien Roy  
Tél. 06 73 10 42 04

## HOM'SERVICE

Spécialisé dans les services à domicile pour les prestations de ménage, de repassage, d'entretien des espaces verts, de petit bricolage et d'accompagnement des personnes.

### HOM'SERVICE

■ Valérie Vanderhulst  
28, rue Arago  
Tél. 03 81 46 95 92  
06 75 32 26 69